

Association Ramsar-France



Le 29 septembre 2011 est née l'association "Ramsar France". Elle est le fruit des réflexions et des conclusions des deux premiers séminaires entre les sites Ramsar français organisés par la LPO à Évian et à Sainte-Marie-de-Ré. Ses promoteurs - LPO, Tour du Valat et Parc naturel régional de Camargue - et les membres du comité de pilotage du séminaire Ramsar avaient pour la plupart participé à la Conférence mondiale de Shangwon (Corée du Sud), en 2008, et avaient souhaité créer un lien entre les réflexions et résolutions Ramsar élaborées au niveau international et les sites désignés.

Deux motions pour promouvoir les zones humides

L'assemblée générale de l'association Ramsar France a adopté deux motions visant à rappeler l'importance des milieux humides et leur rôle dans l'adaptation au changement climatique. Ces motions sont cosignées par les différents réseaux d'espaces protégés.

La première motion rappelle l'importance des tourbières comme des stocks de carbone pouvant jouer un rôle majeur dans le changement climatique, et invite à mettre en œuvre un inventaire complet des tourbières françaises et de leur état de conservation, afin de préserver ce stock de carbone existant.

Lire la motion «Inventaire et préservation des tourbières »

La seconde insiste sur la capacité naturelle des milieux humides à répondre aux enjeux de société (protection contre les inondations, épuration, atténuation de l'énergie des vagues, etc.), tout en assurant le bien-être humain et des avantages pour la biodiversité. Par conséquent elle invite à protéger, restaurer, réhabiliter ces milieux, à promouvoir leurs fonctions et à communiquer pour faire valoir auprès de tous l'intérêt de préserver ces Solutions fondées sur la Nature.

Lire la motion «Promouvoir les milieux humides comme véritables solutions fondées sur la nature »

L'objet de l'association



- de faire connaître et promouvoir le label Ramsar en France,
- d'améliorer la gestion des sites Ramsar inscrits,
- et d'encourager la création de nouveaux sites.

Son ambition est double :

- créer un lien entre sites Ramsar français, le ministère de l'Écologie et le secrétariat de la Convention de Ramsar,
- jouer la complémentarité et la solidarité entre les zones humides françaises.

Les actions réalisées par l'association

Dès sa création, l'association a mis en place un certain nombre d'actions pour favoriser les échanges entre gestionnaires et améliorer la gestion de ces sites d'exception.

**Actions 2011 - Actions 2012 - Actions 2013 - Actions 2014 - Actions 2015
Actions 2016 - Actions 2017 - Actions 2018 - Actions 2019**

Retrouvez ci-dessous les procès-verbaux des précédentes assemblées générales, ainsi que les relevés de décisions des précédents conseils d'administration :

Assemblée générale :

- Procès-verbal de l'AGE du 29 janvier 2020
- Procès-verbal de l'AG du 6 novembre 2019
- Procès-verbal de l'AG du 7 novembre 2018
- Procès-verbal de l'AG du 18 octobre 2017
- Procès-verbal de l'AG du 19 octobre 2016
- Procès-verbal de l'AG du 27 novembre 2015
- Procès-verbal de l'AG du 12 novembre 2014
- Procès-verbal de l'AG du 14 novembre 2013
- Procès-verbal de l'AG du 19 mars 2013
- Procès-verbal de l'AG du 29 septembre 2011

Conseil d'administration :

- Relevé de décisions du CA du 18 septembre 2020
- Relevé de décisions du CA du 2 juillet 2020
- Relevé de décisions du CA du 2 avril 2020
- Relevé de décisions du CA du 12 septembre 2019
- Relevé de décisions du CA du 14 juin 2019
- Relevé de décisions du CA du 11 mars 2019
- Relevé de décisions du CA du 20 décembre 2018
- Relevé de décisions du CA du 25 septembre 2018
- Relevé de décisions du CA du 21 juin 2018
- Relevé de décisions du CA du 14 mars 2018
- Relevé de décisions du CA du 15 décembre 2017
- Relevé de décisions du CA du 18 juillet 2017
- Relevé de décisions du CA du 1er mars 2017
- Relevé de décisions du CA du 2 décembre 2016
- Relevé de décisions du CA du 30 septembre 2016
- Relevé de décisions du CA du 2 mai 2016
- Relevé de décisions du CA du 2 mars 2016
- Relevé de décisions du CA du 7 décembre 2015
- Relevé de décisions du CA du 29 juin 2015
- Relevé de décisions du CA du 12 mai 2015
- Relevé de décisions du CA du 5 mars 2015
- Relevé de décisions du CA du 18 décembre 2014

Peuvent être membres :

- des organismes **coordinateurs de sites Ramsar**,
- des opérateurs/animateurs - **personnes morales - impliqués dans la gestion de sites Ramsar**,
- des personnes qualifiées : ce sont les **personnes physiques reconnues pour leur engagement ou leur compétence ou leur expertise**,
- des **membres fondateurs de l'assemblée générale constitutive**,
- des **personnes morales candidates à l'inscription d'un site** à la convention Ramsar **ou promotrices de sites Ramsar**.

Les douze administrateurs ont élu leur bureau composé de :

Jérôme BIGNON, sénateur, président

Geneviève MAGNON, chargée de mission, vice-présidente

Jean-Paul CHANTEGUET, député, vice-président

Thierry LECOMTE, expert interface herbivorie/biodiversité, trésorier

Laurent GODÉ, responsable de la mission Préservation et valorisation des espaces naturels au PNR de Lorraine, secrétaire

Les conditions d'adhésion sont fixées en fonction du type d'adhérent, de 25€ à 1000€.

Téléchargez le bulletin d'adhésion ci-dessous pour prendre connaissance de ces montants.

Statuts de l'association

Bulletin d'adhésion

Pour tout renseignement



Bastien COÏC
Animateur de réseau - Association Ramsar-France
tel : 05.46.82.12.69
email : reseau@ramsarfrance.fr